

9

Observation création piste cyclable ou pente sans marches entre Brioude et le groupe scolaire du Barry

Raphaëlle Feltrin <raphaelle.feltrin@yahoo.fr>

mar. 20/09/2022 16:39

À : Enquete Plu <enquete.plu@muretain.fr>;

Bonjour,

Je souhaiterais faire part d'une observation concernant la 11ème révision du PLU. Celle-ci ne prévoit pas la création d'une piste cyclable ou d'une pente sans marches le long du chemin piétonnier qui dessert le quartier Brioude au quartier du Barry-groupe scolaire, le long de la D12.

Actuellement ce chemin piétonnier dans le bois et qui mène au groupe scolaire du Barry puis au centre-ville est constitué de nombreuses marches qui freinent l'accessibilité pour les vélos, mais également pour des personnes à mobilité réduite... Les enfants à vélo ou en trottinette ne peuvent pas emprunter la D12 en virages entre Brioude et le groupe scolaire, en raison de sa dangerosité et du trafic routier. Leur unique possibilité dans ce secteur reste ce chemin piétonnier via des marches.

La 11ème révision du PLU prévoit la création d'une piste cyclable le long du chemin Jean Dabadie. Aussi je m'étonne qu'une liaison cyclable ne soit pas prévue, côté route d'Eaunes jusqu'au groupe scolaire du Barry (cf plan ci-dessous tracé rouge avec les marches puis orange).

